

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, cette brochure a été créée pour vous apporter quelques conseils pratiques.

- des règles simples de vie permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

- les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés.

A Belz, les référents participation citoyenne sont vos interlocuteurs locaux en contact avec la mairie et la gendarmerie.

- n'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

- l'isolement est un facteur d'insécurité. Adhérez à la vie locale et associative de votre commune. Rencontrez d'autres personnes susceptibles de vous assister dans vos démarches quotidiennes.

LES BONS GESTES LORSQUE VOUS ETES CHEZ VOUS

- **Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important**

Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles

La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche)

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Identifiez votre référent participation citoyenne, informez-le de tous faits inhabituels. Ces informations seront transmises à la gendarmerie locale puis aux référents pour information dans les différents quartiers.

- **La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile**

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur

Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés

- **Utilisez efficacement les équipements de protection**

La porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique, ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs confiez-les à une personne de confiance ; •

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

- **Se prémunir contre les vols à la fausse qualité. Démarchage**

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur

Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, (*Pour toutes interventions de ces services, vous devez être avisé par courrier ou mail*), policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (*figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures*) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Démarchage par téléphone ou à domicile : Sachez que votre mairie ne donne aucune délégation de service.

- **Les dangers d'internet**

Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « **https** ». L'apparition d'icônes en bas du navigateur (**cadenas et clés**) est un gage de sécurité. Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires. Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas. Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

- **Carte bleue**

Si vous ne faites pas d'achat par internet, demandez à votre banque de déprogrammer votre carte bleue pour les achats en ligne, comme pour le paiement sans contact. A l'arrière de votre carte bancaire, masquez le nombre de trois chiffres, qui sert de clef de sécurité pour les paiements par internet.

LES BONS GESTES LORSQUE VOUS SORTEZ DE CHEZ VOUS

- **Les pickpockets et le vol à l'arraché du sac**

Faites-vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou tout autre revenu et dissimulez aussitôt vos espèces. Les valeurs que vous détenez seront mieux protégées dans les poches intérieures munies de fermetures que dans les poches latérales ou arrière de vos vêtements. Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main. Soyez

particulièrement vigilant en cas de mouvement de foule (heure de pointe, entrée et sortie de grands magasins, etc.), moments d'action privilégiés par les pickpockets.

- **Au distributeur de billets**

Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque. Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille. Récupérez vos tickets de retrait et d'achat. En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel. • Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires

Numéros utiles

Numéro d'urgence 112. -Pompiers 18. -SAMUS 15.

Police / Gendarmerie :17

Ma brigade de gendarmerie ETEL : .02.97.55.32.11

Ma mairie BELZ : 02.97.55.33.13.

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Info escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

SFR 10 23

Orange 0 800 100 740

Bouygues Telecom 0 800 29 10 00

https://www.referentsurete.fr/wa_files/brochureseniorssurete.pdf